

n° 3  
Novembre  
2010

# BOURGESPLUS Magazine

Le magazine de la Communauté d'agglomération Bourges Plus > [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

dossier : DÉCHETS MÉNAGERS

## LES ENJEUX DU TRI ET DE LA VALORISATION

Archéologie  
Fouilles à Avaricum

Qualité  
Enquête de satisfaction

Aménagement  
Pôle Gare

Rendez-vous sur  
www.bourgesplus.fr



© Thomas P. Peschak

**BOURGES**  
Du 15 décembre au 13 février  
**EXPOSITION PHOTOGRAPHE  
DE NATURE**  
au Muséum

**ANNOIX**

Plus d'infos : mairie 02 48 59 50 00

**ARCAÿ**

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 77

**5 décembre  
"FOLKE THÉ"**

As. Vivez la danse, salle des fêtes

**BERRY-BOUY**

Plus d'infos : mairie 02 48 26 82 23

**25 novembre, après-midi  
LES FILS D'ARGENT**

Salle des fêtes

**9 décembre  
REPAS DE FIN D'ANNÉE**

Fils d'argent, salle des fêtes

**BOURGES**

Plus d'infos : mairie 02 48 57 80 00

**19 au 28 novembre  
5<sup>e</sup> BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN DE BOURGES**



**27 et 28 novembre  
EXPOSITION INTERNATIONALE DE CHATS DE RACE**

**10 et 11 décembre  
FORUM RÉGIONAL DES QUALIFICATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS**

**31 décembre  
CONCOURS PYROTECHNIQUE / FEUX D'ARTIFICE**

Place Séraucourt

**LA CHAPELLE SAINT-URSIN**

Plus d'infos : mairie 02 48 23 21 00

**28 novembre  
THÉ DANSANT**

Club des Blés d'Or - Salle des fêtes

**19 décembre  
CYCLO-CROSS DU PÈRE NOËL**

A.L.L.C. - Stade

**28 janvier  
RIFLES**

Comité des fêtes - Salle des fêtes

**LE SUBDRAY**

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 04

**5 décembre  
NOËL DES ENFANTS**

C.C.A.S., La Grange

**11 décembre  
NOËL DES ANCIENS**

C.C.A.S., La Grange

**MARMAGNE**

Plus d'infos : mairie 02 48 26 84 01

**27 novembre à partir de 8h  
RIFLES DE L'AMICALE LAÏQUE**

Salle des fêtes

**28 novembre  
LES "18 500 DE MARMAGNE"**

Course 6 km ou 18,5 km

**9 janvier 11h  
VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ**

Salle des fêtes

**MORTHOMIERS**

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 24

**PLAINPIED-GIVAUDINS**

Plus d'infos : mairie 02 48 50 88 60

**28 novembre 12h  
REPAS DES AÎNÉS**

Salle des fêtes

**3 et 4 décembre  
TÉLÉTHON 2010**

**5 décembre 11h  
JOURNÉE COMMÉMORATIVE**

Place de l'église

**8 décembre 17h  
LES BELLES HISTOIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Bibliothèque

**10 décembre  
VENTE DE NOËL**

Atelier aux 1000 facettes, salle des fêtes

**11 décembre  
SAINTE BARBE**

**11 décembre  
PLANTONS LE DÉCOR**

**16 décembre  
REMISE DE COLIS AUX AÎNÉS**

**SAINT-DOULCHARD**

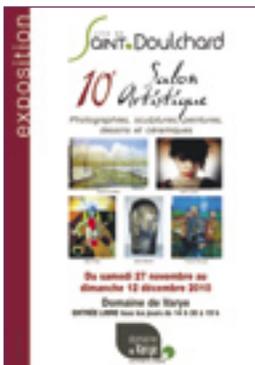
Plus d'infos : mairie 02 48 23 52 52

**27 novembre 2010  
DINER DANSANT**

St-Doulchard Cyclo, Centre socio-culturel

**Du 27 nov. au 12 décembre  
10<sup>e</sup> SALON ARTISTIQUE**

Château de Varye



**Du 29 nov. au 31 décembre  
LIVRE OBJET, LIVRE ANIMÉ, LIVRE TACTILE, LIVRE D'ARTISTE**

Bibliothèque Municipale

**5 décembre  
MARCHÉ FERMIER**

Place de l'Eglise

**31 décembre  
RÉVEILLON**

Comité des Fêtes

Centre de Loisirs

**RÉVEILLON**

As. franco-portugaise

Centre socio-culturel

**SAINT-GERMAIN-DU-PUY**

Plus d'infos : mairie 02 48 30 84 18

**20 et 21 novembre  
GYMNASTIQUE**

Championnat régional de gym rythmique et sportive - Gymnase J. Prévert

**30 novembre de 15h à 18h  
TOURNOI DES ANCIENS DU CJMB**

Gymnase Y. Souvré

**3 et 4 décembre  
LIRE AUX ÉCLATS**

Décentralisation, vente d'ouvrages, bibliothèque municipale

**15 décembre à 10h et à 11h  
SPECTACLE DE NOËL**

Pour les enfants de 2 à 7 ans "Otus" par le théâtre Burble, bibliothèque municipale

**17 décembre vers 17h30  
SPECTACLE PYROMÉLODIQUE DE NOËL**

Place de la mairie

**SAINT-JUST**

Plus d'infos : mairie 02 48 25 62 11

**SAINT-MICHEL DE VOLANGIS**

Plus d'infos : mairie 02 48 69 35 74

**12 décembre  
CONCOURS DE BELOTE**

**24 décembre  
CRÛCHE VIVANTE**

**31 décembre  
RÉVEILLON DE LA ST SYLVESTRE**

**TROUY**

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

**1<sup>er</sup> décembre  
THÉ DANSANT EN FAVEUR DU TÉLÉTHON**

Comité des Fêtes de Trouy, Espace Jean-Marie Truchot

**3 décembre  
TÉLÉTHON**

Municipalité de Trouy, Espace Jean-Marie Truchot

**5 décembre  
THÉ DANSANT**

Espoir Trucidien, Espace Jean-Marie Truchot

**12 décembre  
THÉ DANSANT**

A.C.P.G. C.A.T.M. de Bourges, Espace Jean-Marie Truchot

**18 et 19 déc. - 1<sup>er</sup> et 2 janvier  
RIFLES**

Association Arc en Ciel, Espace Jean-Marie Truchot

**31 décembre  
DÎNER DANSANT DE LA ST SYLVESTRE**

Par Trouy Temps Libre, Espace Jean-Marie Truchot

**9 janvier  
THÉ DANSANT F.N.A.C.A.**

Espace Jean-Marie Truchot

**15 janvier  
DÎNER DANSANT**

Par Demain Trouy, Espace Jean-Marie Truchot

**16 janvier  
THÉ DANSANT**

Par le Cyclo Club de Trouy, Espace Jean-Marie Truchot

**22 et 23 janvier  
RIFLES**

Par l'école de musique de Trouy, Espace Jean-Marie Truchot

**29 et 30 janvier  
BOURSE AUX COLLECTIONS**

par Trouy Temps Libre, Espace Jean-Marie Truchot

**MARCHÉS DE NOËL**



• BERRY-BOUY

Dimanche 5 décembre  
Avec découvertes artistiques

• LA CHAPELLE ST-URSIN

Dimanche 12 décembre  
Comité des fêtes, salle des fêtes

• MARMAGNE

Samedi 18 décembre de 11h à 21h

• MORTHOMIERS

Samedi 4 et dimanche 5 décembre

• TROUY

Samedi 27 et dimanche 28 novembre  
Espace Truchot



06



07

## SOMMAIRE



09



15

**02 LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO**  
Les manifestations à ne pas manquer !

**04 C'EST D'ACTU !**  
News, événements, actualité des communes...

**06 L'AGGLO EN MARCHÉ**  
Forum de la création & reprise d'entreprise -  
Archéologie, fouilles à Avaricum - Enquête de satisfaction - La TNT est dans l'Agglo -  
Rentrée des communes

**09 DOSSIER : DÉCHETS MÉNAGERS**  
Les enjeux du tri et de la valorisation

**14 ÉCONOMIE & TRAVAUX**  
Zone de la Prospective -  
Aménagement du Pôle gare

**15 L'AGGLO UTILE**

**BOURGESPLUS** Magazine

Édité par la Communauté d'agglomération Bourges Plus > [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)  
23-31, Boulevard Foch - BP 500 - 18023 Bourges cedex - Tél. : 02 48 48 58 58  
Fax : 02 48 48 58 60 - Directeur de la Publication : Alain TANTON - Rédacteur en  
Chef : Dominique BERTIN - N° ISSN : 1763-9476 - Dépôt légal : à parution - Conception  
maquette et réalisation : Kéops Concept - Impression : Touraine Rotos Vincent -  
Diffusion : Adrexo (45 000 exemplaires) / Crédits photos : Bourges Plus / Ville de Bourges  
/ Vincent Royer / Eco-Emballages / iStock Charles Shapiro -  
Joakim Leroy - YinYang / Thinstock RL Productions. Magazine  
imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.

IMPRIM'VERT®



”

## ÉDITO



### Les devoirs d'une Agglomération

Une Agglomération est une structure qui doit apporter aux habitants et aux usagers de son territoire des services, des prestations. Elle doit également faciliter ou améliorer leur quotidien. Tel est le cas pour l'Agglomération Bourges Plus notamment en matière d'eau, d'assainissement, de transport, d'habitat ou bien encore d'environnement.

Une Agglomération doit également tenir compte des enjeux à venir, elle doit anticiper un certain nombre de situations ou de questions futures. Là aussi, Bourges Plus propose dans le cadre de ses compétences une politique globale de développement pour l'économie, pour l'aménagement de l'espace communautaire, pour la politique de la ville...

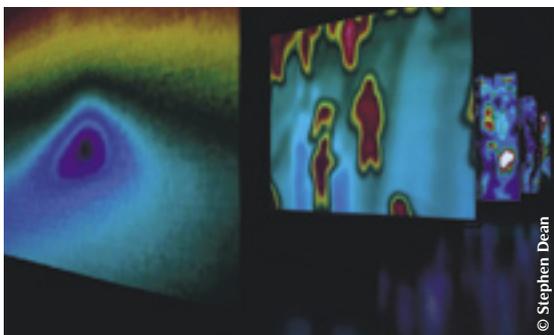
Une Agglomération a aussi un devoir d'information pour toutes ses actions. Elle doit également encourager certains comportements, promouvoir certains gestes éco-citoyens. Prenons un exemple qui nous parle tous : les déchets. Le dossier de ce nouveau numéro du Bourges Plus Magazine y est consacré. Sur cette thématique des déchets, l'Agglomération a un rôle à jouer pour vous rappeler les bons gestes en matière de tri sélectif car, ces derniers ont une énorme incidence sur notre environnement. En effet, de nombreux déchets peuvent être valorisés s'ils sont bien triés. Notre devoir est donc de vous rappeler ces gestes simples qui feront de notre Agglomération une Agglomération durable et économe.

Enfin, parce que Bourges Plus est de plus en plus présente dans votre quotidien et parce que vos rapports avec nous sont de plus en plus nombreux, nous avons souhaité connaître votre avis et votre opinion sur l'Agglomération. Cette démarche nous aidera à améliorer les relations que nous entretenons avec vous. N'hésitez pas à nous faire part de votre opinion !

”

**Alain TANTON**  
Président de Bourges Plus  
1<sup>er</sup> Maire-adjoint de Bourges

## Toute l'actualité de vos communes



BOURGES

**Biennale d'Art Contemporain**

La 5<sup>e</sup> Biennale d'Art Contemporain de Bourges ouvre ses portes du 19 au 28 novembre. A l'affiche, 13 lieux dédiés "officiels" et 18 lieux "associés" (galeries, commerces, lieux privés, ateliers, Office de Tourisme...) pour 44 artistes et créateurs. Peinture, dessin, photographie, gravure, sculpture, vidéo, installations... laissez-vous surprendre !

LA CHAPELLE SAINT-UR SIN

**Arrivée de nouvelles technologies !**

A La Chapelle Saint-Ursin, deux classes primaires sont dotées d'un tableau numérique. Cet équipement a été financé par la collectivité qui a bénéficié d'une subvention du Pays de Bourges.

LE SUBDRAY

Le Subdray mesure son trafic routier et les vitesses de circulation pour prioriser ses travaux d'aménagement de voirie.



MARMAGNE

**Informatisation**

La commune vient de procéder au changement de l'ensemble des ordinateurs mis à disposition des élèves de l'école. Dans le même temps, des postes ont été remplacés en Mairie. Enfin, la Municipalité a souhaité engager l'informatisation de sa bibliothèque municipale avec le soutien de la DRAC. Quatre postes informatiques avec "douchettes" permettront à l'équipe de bénévoles de la Bibliothèque de gagner en temps et en facilité de gestion. Des investissements nécessaires afin de permettre à la population de Marmagne de profiter à plein des nouvelles technologies.

MORTHOMIERS

**Petit parc deviendra grand**

Le long du ruisseau la Margelle, qui traverse Morthomiers en son centre, est né un parc, modeste, naturel et sauvage. Tout au long du sentier accessible à tous, on trouve des aires de jeux traditionnelles ou insolites en troncs

d'arbres entrelacés, des bancs pour se reposer et des tables de pique-nique. On peut aussi se lancer sur un sentier plus aventureux le long du ruisseau, au milieu des herbes hautes et marcher sur des pierres plus ou moins plates au milieu des zones humides. Le temps que la végétation grandisse et petit parc aura l'air d'un grand.



BOURGES PLUS

**Merci M. le Directeur !**

La rédaction du Bourges Plus Magazine adresse ses plus sincères remerciements à M. Jean LLARI, ancien Directeur Général des Services de l'Agglomération, pour son engagement constant et son implication active dans le fonctionnement et l'organisation de Bourges Plus.

M. LLARI a fait valoir ses droits à la retraite après avoir été notamment Directeur Général des Services de la Ville de Bourges puis Directeur Général des Services de la Communauté d'agglomération pendant sept années.



BOURGES

**AGENDA INSTITUTIONNEL**

- Prochains bureaux communautaires :
  - Lundi 22 novembre 18 h
  - Lundi 6 décembre 18 h
- Prochains conseils communautaires :
  - Lundi 13 décembre 18 h

Salle de conférence du Palais d'Auron. Entrée libre.

**UN NOUVEAU VICE-PRESIDENT A BOURGES PLUS...**

Patrick BARNIER, Maire de Plaimpied-Givaudins a été élu, lors du Conseil Communautaire du 28 juin, 7<sup>e</sup> Vice-président de l'Agglomération Bourges Plus en charge des bâtiments communautaires et de l'accessibilité.



> M. Patrick Barnier

**...ET DES NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

**Au cours de ce même Conseil, de nouveaux conseillers communautaires ont été élus :**

- pour la commune de Plaimpied-Givaudins :
  - M. Francis GAYARD
  - M. Laurent FAYOLLE
- pour la commune de Saint-Germain-du-Puy :
  - M. Patrick BURGEVIN

**Les conseillers communautaires suppléants sont :**

- pour la commune de Plaimpied-Givaudins :
  - M. David SARRAZIN
  - M. Jean-Pierre GODFROY
  - M. Guy DALLOIS
- pour la commune de Saint-Germain-du-Puy :
  - M. Laurent BOIS

## TRAVAUX EAUX USÉES

## SAINT-GERMAIN-DU-PUY

• Av. du G<sup>l</sup> de Gaulle (RD 151), pose d'un collecteur avec fonçage, début novembre

## BOURGES

- Av. de Lattre de Tassigny. A partir du 8 novembre, travaux d'assainissement.
- Bd de la République, réhabilitation de collecteur, travaux en étude

## TRAVAUX EAU POTABLE

## BOURGES

- Rue de la Sente aux Loups : du 8 novembre au 17 décembre 2010
- Av. de Lattre de Tassigny : à compter de mi janvier 2011

## BOURGES - ST-DOULCHARD

- Av. des Prés le Roi : à partir du 13 octobre jusqu'en février 2011

## SAINT-JUST

- Le Colombier : jusqu'au 5 novembre 2010

## SAINT-GERMAIN-DU-PUY

- Rte de la Charité : de fin octobre 2010 à fin janvier-février 2011

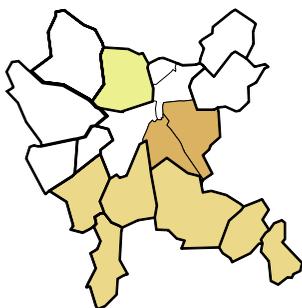
## AUTRES TRAVAUX

## BOURGES

- Construction d'un ensemble immobilier commercial et tertiaire quartier Chancellerie, (fin des travaux prévue pour juillet 2011)
- Construction d'un ensemble immobilier tertiaire sur le parc Comitec : démarrage des travaux (fin des travaux prévue pour juillet 2011)
- Requalification de l'avenue de la Prospective : poursuite des travaux
- Requalification de l'avenue de Lattre de Tassigny (entre l'avenue du G<sup>l</sup> de Gaulle et la route de St-Michel). Première phase, reprise du réseau eau usée
- Mise en place des signalétiques intérieures des zones d'Activités

## RELÈVE DES COMPTEURS

- Bourges
- Bourges Sud : fin septembre à début novembre
- Bourges Est : début novembre à mi-décembre
- Annoix, Arcay, Le Subdray, Plaimpied-Givaudins, Saint-Just, Trouy : janvier
- Saint-Doulchard : fin janvier à fin février



## PLAIMPIED-GIVAUDINS

## Sauvegarde de la statue de St-Martin de l'abbatiale

Pièce magnifique, sculptée dans le chêne au XVII<sup>e</sup> siècle qui hélas, à une date et pour des raisons qui nous sont inconnues, fut peinte en gris... masquant en grande partie sa finesse et son essence initiale. D'un coût de l'ordre de 10 000 €, la restauration est subventionnée par la municipalité en soutenant le Centre Artistique et Culturel de Plaimpied-Givaudins (CACPG) et indirectement dans le cadre de l'organisation d'un concert le 10 octobre, en l'abbatiale, avec l'ensemble "Guillemin de Cangy" de Plaimpied-Givaudins. D'autre part la fondation du patrimoine a récemment lancé une souscription, vous pouvez y souscrire dès à présent en téléchargeant le formulaire sur le nouveau site web de la commune : [www.plaimpied-givaudins.fr](http://www.plaimpied-givaudins.fr)

## Nouveau site Internet

La commune de Plaimpied-Givaudins s'est dotée d'un nouveau site Internet. Désormais vous pourrez retrouver toute l'actualité de cette commune à l'adresse suivante : [www.plaimpied-givaudins.fr](http://www.plaimpied-givaudins.fr) De nombreuses rubriques sont en ligne pour tous les habitants de cette commune ou ceux qui veulent la découvrir, comme les actualités, la vie locale, le tourisme, la vie associative, les démarches administratives...

## SAINT-GERMAIN-DU-PUY

## La salle de l'accueil périscolaire rénovée

Depuis la rentrée les enfants qui fréquentent la garderie (près de 50 par jour) et l'aide aux devoirs ont pu apprécier d'être accueillis dans une salle fraîche et colorée. En effet, cette année la Ville a investi 12 000 € pour la rénovation et l'équipement de l'accueil périscolaire situé à l'école des sorbiers. Les peintures et les revêtements ont été refaits à neuf, le mobilier a été entièrement changé.



## SAINT-JUST

## Rénovation de l'école

La commune a réalisé des travaux de rénovation à l'école qui en avait bien besoin. : enduits sur la façade et sur le mur extérieur et la cour est dotée d'un tapis neuf. De quoi la rendre plus esthétique et plus sécurisée aussi.



## BOURGES PLUS

## Avant l'hiver, vérifiez vos compteurs d'eau

**A l'approche de l'hiver, voici quelques conseils pour vos compteurs d'eau afin d'éviter toute mauvaise surprise :**

- A l'entrée et la sortie de l'hiver, regardez s'il n'y a pas de fissures sur les tuyaux autour de votre compteur d'eau. En effet, le dégel peut entraîner la rupture des tuyaux.
- Il est important de bien protéger et de bien isoler votre compteur d'eau contre le gel. Le meilleur isolant reste le polystyrène. Eviter si possible les isolants comme la paille, les journaux ou la laine de verre.
- Chaque trimestre, pensez à vérifier s'il n'y a pas de fuite dans votre regard.

Enfin, en cas d'intervention des agents de Bourges Plus, il faut maintenir l'accès à votre compteur.



## SAINT-MICHEL DE VOLANGIS

Dans les semaines qui suivent, la commune effectuera des travaux en régie :

- En premier lieu, restauration des "avaloirs" dégradés au bord des chaussées
- Ensuite, marquage de places de stationnement à la "Réserve".

## TROUY

## Commission "Vie de la cité"

La Commission "Vie de la cité" prépare activement le Téléthon. En effet, le vendredi 3 décembre prochain, à partir de 21h, à l'Espace Jean-Marie Truchot, une soirée cabaret sera organisée avec l'association Queen's Night Production de Bourges. Le programme ne sera connu que dans quelques jours.

Vous êtes également invités à participer au thé dansant du Comité des Fêtes le mercredi 1<sup>er</sup> décembre à partir de 15h toujours dans cette même salle. Soyez nombreux à participer à cette action. Les malades ont besoin de nous tous.

## ARCHÉOLOGIE

# Avaricum les fouilles sont terminées

Après 10 mois de fouilles sur le site d'Avaricum à Bourges, les archéologues de l'Agglomération vont maintenant s'atteler à interpréter ce qui a été découvert.



Les fouilles se sont poursuivies jusqu'au 30 septembre dernier

Deux campagnes de fouilles ont été menées par le service de l'archéologie préventive de Bourges Plus. L'une de 5 mois en 2009 et l'autre également de 5 mois cette année. C'est au 30 septembre dernier que les fouilles ont définitivement pris fin.

## Un quartier artisanal découvert

Au cours de ces fouilles préventives, les archéologues ont mis à jour des thermes gallo-romains. Mais, le vrai fait majeur est la découverte d'un quartier artisanal de la période médiévale (fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle). C'est la première fois que des fouilles mettent en lumière, à Bourges, une activité économique intense et ce de façon structurée.



Si l'organisation générale de ce quartier "commerçant" n'a que peu évolué, les activités, elles, ont changé au fil des années et se sont déplacées à l'intérieur du périmètre d'Avaricum.

A côté de ce pôle économique, un autre pôle s'est développé. En effet, une partie à vocation habitat a également été découverte. Il semblerait qu'elle ait été



Une intense activité économique structurée mise à jour grâce aux fouilles.



constituée de maisons exigües relativement similaires les unes aux autres, joutées par des jardins.

## Une exposition en 2013

Ces fouilles maintenant terminées, le service archéologie entre dans une phase de restitution où il s'attèle aux études, inventaires, cartographie, afin de remettre un rapport détaillé au Préfet de Région dans un délai de 18 mois. Un peu plus tard, une publication scientifique devrait être éditée.

Enfin, tout ce travail accompli devrait être mis à l'honneur au cours de l'année 2013 à travers une exposition. Toutes les personnes intéressées par ces sujets pourront alors voir ce qui a été trouvé sur le site d'Avaricum.

## INTERVIEW QUESTIONS À...

Daniel GRAVELET



Vice-président délégué à l'Archéologie et aux systèmes d'informations

### Quels sont les différents aspects du travail des archéologues de l'Agglomération ?

La plupart d'entre nous connaît la partie qui concerne les fouilles archéologiques parce qu'elles sont l'aspect le plus visible du travail effectué. Mais, la tâche des archéologues ne se limite pas à cela. En effet, les fouilles sont la première phase où des objets et des données sur l'organisation de la vie à une certaine époque sont trouvés. Après, dans un second temps, il faut exploiter tout ce qui a été découvert et en faire une interprétation.

### Et pour Avaricum, qu'est ce que cela va donner ?

Les fouilles ont notamment révélé la présence d'un quartier artisanal de la période médiévale. Ainsi, les données qui ont été récoltées sur le site vont permettre de nous renseigner sur l'organisation de la ville au moyen-âge. **C'est une première pour notre territoire.** Les archéologues ont là un énorme travail d'analyse et de restitution à accomplir et qui est tout aussi important que celui des fouilles. Mais, celui là nous ne le voyons pas !

QUALITÉ

## A VOUS de juger l'Agglomération !

Bourges Plus lance une enquête de satisfaction auprès des 45 000 foyers de l'Agglomération. Relations avec les services, traitement des demandes, information sur ses projets et ses compétences... Vous avez la possibilité de juger de la qualité de nos services, alors donnez-nous votre avis.



Vous avez jusqu'au 15 janvier 2011 pour répondre à cette enquête

L'Agglomération de Bourges est la seule collectivité en France à être certifiée en matière de **Qualité** (norme ISO 9001), **Sécurité** (norme OHSAS 18001), **Environnement** (norme ISO 14001) et **Ethique** (norme SA 8000). Mais, qu'est-ce que cela veut dire concrètement pour les habitants de l'Agglomération ?

Ces certifications doivent entraîner Bourges Plus dans un cercle vertueux d'amélioration

permanente de son fonctionnement et notamment permettre une meilleure satisfaction des clients et des usagers qui sont en rapport avec les différents services de l'Agglomération.

### Un questionnaire pour s'améliorer... et changer

Portée par cette logique d'amélioration, Bourges Plus vous donne la parole à travers cette enquête de satisfaction générale. Vingt-

neuf questions vous sont posées, de manière anonyme, sur votre perception globale de la collectivité. Les thèmes abordés sont les suivants : votre connaissance générale de Bourges Plus, de ses compétences, l'appréciation de vos contacts avec l'Agglomération, de ses moyens d'informations, etc.

Ce questionnaire a donc pour objectif d'identifier les améliorations qui peuvent être réalisées au sein de la collectivité. En effet, en fonction des résultats, l'Agglomération prendra certaines mesures correctives pour améliorer son information ou ses relations avec vous.

### Les modalités de participation

Il est rare qu'en France un organisme public s'engage auprès de

Le questionnaire en chiffres

# 45 000

C'est le nombre de questionnaires envoyés

• 29 questions à remplir

• 15 minutes pour répondre aux questions

• 2 mois, c'est la durée de validité du questionnaire (jusqu'au 15 janvier 2011)

• 2 moyens pour nous retourner le questionnaire : par courrier (enveloppe T jointe) ou par Internet ([www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr))

45 000 foyers pour demander leur avis sur son fonctionnement. La démarche engagée par Bourges Plus est donc atypique mais elle permet d'améliorer de manière continue et efficace son organisation et son mode de fonctionnement. **C'est grâce à vos réponses que nous pourrions améliorer demain nos services.**

Vous avez jusqu'au 15 janvier 2011 pour répondre à cette enquête et nous la renvoyer gratuitement soit, avec l'enveloppe T qui est jointe au Bourges Plus magazine, soit en répondant directement en ligne sur le site Internet de l'Agglomération à l'adresse suivante : [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

TECHNOLOGIE

## La TNT est arrivée

Depuis le 19 octobre, tous les foyers de l'Agglomération reçoivent désormais la télévision en numérique.

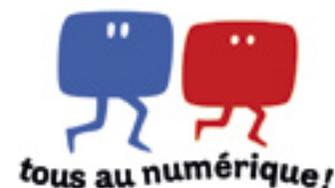
Si des problèmes persistent, voici quelques recommandations :

- Vérifiez vos branchements (cable péritel notamment)
- Mettez à jour vos canaux
- Vous habitez en immeuble : l'antenne collective doit être compatible avec la réception numérique.

Renseignez-vous auprès de votre syndicat ou de votre gestionnaire

d'immeuble. Il vous indiquera si l'antenne est compatible ou non et fera effectuer les travaux si nécessaire. Une fois votre immeuble adapté, vous pourrez vous équiper.

Si vous êtes abonné(s) à une offre commerciale (bouquet de chaînes payantes ou offre ADSL) ou si vous avez plusieurs postes à votre domicile, pensez à adapter vos téléviseurs secondaires.



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

**0 970 818 818** prix d'un appel local. Du lundi au samedi de 8h à 21h.

LIENS UTILES

- [www.tousaunumerique.fr/](http://www.tousaunumerique.fr/)
- [www.csa.fr/TV\\_numerique/tv\\_numerique\\_intro.php](http://www.csa.fr/TV_numerique/tv_numerique_intro.php)
- [www.gouvernement.fr/gouvernement/le-passage-a-la-tellevision-tout-numerique](http://www.gouvernement.fr/gouvernement/le-passage-a-la-tellevision-tout-numerique)

## ACTIONS

# Une rentrée active pour les communes de l'Agglomération

Trois communes de l'Agglomération ont inauguré de nouveaux équipements pour cette rentrée 2010. Bourges Plus a participé au financement de tous ces équipements.



## > Saint-Michel de Volangis : aire de jeux et sécurité routière

Le 10 septembre dernier, un hommage a été rendu à M. Jean Pasquet, ancien Conseiller municipal, lors de l'inauguration de l'aire de jeux de Saint-Michel de Volangis. En effet, le conseil municipal a souhaité que cet équipement de loisirs à destination des enfants de la commune porte son nom. L'hommage a été rendu par M. Jean-Marc Godard, Maire de la commune, qui a souligné l'investissement de M. Paquet dans la vie publique de Saint-Michel de Volangis.

Mais il a également été question de sécurité routière. En effet, la commune a effectué des travaux d'aménagement sur la route "des vignes des plantes" afin d'y réduire la vitesse des véhicules.



## > Marmagne : réalisation d'un city stade et réaménagement de la plaine de jeux

En présence de nombreuses personnes, la plaine de jeux de Marmagne a été inaugurée. Sur ce site, la commune a procédé au réaménagement complet de la plaine de jeux ainsi qu'à la construction d'un nouveau City Stade permettant de pratiquer plusieurs types de sport comme le basketball, le football ou bien encore le handball. Marmagne dispose maintenant d'un équipement moderne qui permet aux plus petits enfants comme aux parents de venir jouer ou faire du sport dans un cadre de verdure.



## > Arçay : lotissement et entrée de ville

Le 6 octobre, un nouveau lotissement "Les Ruettes" et l'entrée de ville ont été inaugurés. Ce nouveau lotissement accueille des logements sociaux. Il est composé de neuf maisons individuelles qui ont vocation à accueillir des familles.

Cette inauguration a également permis de rappeler que l'opération cœur de village d'Arçay était terminée. Ces travaux d'aménagement et de sécurisation de l'entrée de ville ont été financés pour partie par l'Agglomération Bourges Plus.





dossier

DÉCHETS MÉNAGERS

# Les enjeux du tri et de la valorisation.

Respecter les consignes de tri sélectif mis en place pour nos déchets nous permet de leur offrir une seconde vie. Ces petits gestes du quotidien sont donc essentiels, pour vous, pour nous et pour notre environnement.

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, c'est Bourges Plus qui est désormais compétente pour la collecte des déchets ménagers des 100 000 habitants de l'Agglomération. Ce dossier du Bourges Plus Magazine vous

donne toutes les indications nécessaires pour bien trier vos déchets dans les différents bacs ou points d'apports volontaires qui sont à votre disposition. Car, bien trier permet de valoriser nos déchets, de les réutiliser pour confectionner ou fabriquer d'autres produits.

# dossier

## DÉCHETS MÉNAGERS

# Les enjeux du tri et de la valorisation

## Trier c'est bien... bien trier, c'est mieux !



L'Agglomération, c'est 3 modes de tri différents en fonction de votre commune d'habitation.

### INTERVIEW QUESTION À...

**Dominique GÉRAUDEL**



Vice-présidente déléguée au Développement Durable et à l'Environnement

### Quelles sont les particularités du tri sélectif sur l'Agglomération ?

"La première des particularités réside dans le fait qu'il existe trois modes de tri des déchets sur l'Agglomération. En effet, un habitant de Bourges, de Saint-Germain-du-Puy ou de Berry-Bouy n'a pas les mêmes consignes à respecter. Le rôle de l'Agglomération dans les prochaines années à venir sera justement d'unifier ces consignes pour qu'il y ait une cohérence sur tout le territoire.

La deuxième particularité se trouve au niveau du mode de ramassage des ordures ménagères. Par exemple, les déchets ménagers ne sont pas tous collectés dans un bac. Dans de nombreuses communes, les déchets ménagers sont mis dans des sacs et non dans des bacs. Il y a donc une disparité sur le territoire de l'Agglomération. Nous en sommes bien conscients. Là encore, le rôle de Bourges Plus sera d'harmoniser ce système en proposant une valeur ajoutée aux habitants et notamment en terme de prestation de service.

L'Agglomération de Bourges c'est quatorze communes, 100 000 habitants, 45 000 foyers et 351 km<sup>2</sup> de superficie. Mais c'est également trois modes de tri différents en fonction de votre commune d'habitation. Voici donc, les différents tris sélectifs mis en place sur l'Agglomération.

**BIEN TRIER À BOURGES**

**UNIQUEMENT BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE AVEC BOUCHONS, EMBALLAGES MÉTALLIQUES, BRIQUES ALIMENTAIRES ET CARTONNETTES.**

Je les mets en vrac et vides dans le conteneur ou le sac jaune.

---

**BOUTEILLES, BOCAUX, POTS EN VERRE.**

Je les porte dans les colonnes d'apport volontaire de mon quartier.

---

**JOURNAUX, ENVELOPPES, MAGAZINES, PROSPECTUS.**

Je les porte dans les colonnes d'apport volontaire de mon quartier.



### À SAVOIR

Les ambassadeurs de tri de Bourges Plus sont à votre disposition

**N° Vert 0 800 897 730**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



## Attention : jours fériés de fin d'année, changement des jours de collecte

### BOURGES CENTRE VILLE > SOIR

- **Jours de collecte habituels :** tous les soirs sauf le dimanche
- **Samedi 25 décembre :** collecte le vendredi 24 décembre, soir
- **Samedi 1<sup>er</sup> janvier :** collecte le vendredi 31 décembre, soir

### BOURGES NORD > MATIN

Chancellerie - Gibjoncs - Asnières - Marais

- **Jours de collecte habituels :** Mardi - Jeudi - Samedi
- **Samedi 25 décembre :** collecte le vendredi 24 décembre, matin
- **Samedi 1<sup>er</sup> janvier :** collecte le vendredi 31 décembre, matin

**100 000**

C'est le nombre d'habitants dans l'Agglomération

**140 kg**

Chaque habitant de Bourges Plus dépose en moyenne par an 140 kg de déchets dans les déchèteries

## Luttons contre les idées reçues



**Il n'est pas possible de jeter les bouteilles d'huile en plastique.**

**FAUX** Vous pouvez les jeter dans la poubelle jaune ou dans les colonnes d'apport volontaire prévues à cet effet.

**Les enveloppes doivent être mises avec les ordures ménagères.**

**FAUX** Les enveloppes sont recyclées même celles à fenêtre, comme tous les autres papiers. Il faut donc les mettre dans les points d'apport volontaire (bleus) qui reçoivent le papier.

**On ne peut pas mettre les conserves et les canettes dans les bacs ou les sacs jaunes ou les points d'apport volontaire.**

**FAUX** Il faut mettre ces déchets dans les bacs ou sacs jaunes ou P.A.V.\*.



**Il faut enlever les bouchons des bouteilles plastiques avant de les jeter.**

**FAUX** Les bouchons des bouteilles en plastiques sont également valorisables.



\* : P.A.V. : point d'apport volontaire

## LA CHAPELLE ET TROUY : UNE COLLECTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, et en accord avec les maires des communes de la Chapelle Saint-Ursin et de Trouy, la collecte des déchets ménagers a lieu dans ces communes une fois par semaine.

Afin de s'engager pleinement dans une démarche de Développement Durable, une rationalisation a été souhaitée afin d'éviter des "tournées à vide" et ainsi réduire les émissions de dioxyde de carbone des camions bennes du fait d'un passage en moins.



### JOURS DE COLLECTE :

- La Chapelle Saint-Ursin : le lundi
- Trouy Nord : le jeudi
- Trouy Bourg : le mardi.

## BIEN TRIER À SAINT-GERMAIN-DU-PUY



UNIQUEMENT BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE AVEC BOUCHONS, EMBALLAGES MÉTALLIQUES, BRIQUES ALIMENTAIRES, CARTONNETTES, JOURNAUX, ENVELOPPES, MAGAZINES, PROSPECTUS.

Je les mets en vrac et vides dans un sac de tri jaune.



BOUTEILLES, BOCAUX, POTS EN VERRE

Je les porte dans les colonnes d'apport volontaire de mon quartier.



## BIEN TRIER DANS LES AUTRES COMMUNES\*



UNIQUEMENT BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE AVEC BOUCHONS, EMBALLAGES MÉTALLIQUES.

Je les mets en vrac et vides dans l'aire grillagée ou les colonnes d'apport volontaire de mon quartier.



BOUTEILLES, BOCAUX, POTS EN VERRE.

Je les porte dans les colonnes d'apport volontaire de mon quartier.



JOURNAUX, ENVELOPPES, MAGAZINES, PROSPECTUS, BRIQUES ALIMENTAIRES, CARTONNETTES.

Je les porte dans les colonnes d'apport volontaire de mon quartier.



\* : ANNOIX, ARÇAY, BERRY-BOUY, LA CHAPELLE-SAINT-URSIN, LE SUBDRAY, MARMAGNE, MORTHOMIERS, PLAIMPIED-GIVAUDINS, SAINT-DOULCHARD, SAINT-JUST, SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS, TROUY

## INTERVIEW QUESTION À...

Alain TANTON



Président de Bourges Plus

### Qu'est-ce que la valorisation des déchets et quels sont les enjeux ?

"La valorisation d'un déchet consiste au réemploi, au recyclage ou à toute autre action visant à obtenir, à partir de ce déchet, un matériau réutilisable ou de l'énergie. Mais, valoriser les déchets est avant tout un choix de société. A chaque époque correspond un choix de traitement des déchets. Notre époque appelle aujourd'hui un changement d'attitude. Là où autrefois les déchets étaient incinérés ou enfouis, ils doivent être désormais recyclés sous forme de compost ou par le biais de la méthanisation. **La valorisation est non seulement utile, mais aussi souhaitable.** C'est pour cette raison que l'Agglomération mène une étude de modernisation de son Centre de Traitement et de Valorisation des déchets, parce que nous avons conscience que les ordures ménagères doivent être considérées d'abord comme un gisement de matières premières secondaires que les collectivités ont le devoir de valoriser."

# Que deviennent vos déchets ?



Une fois que vous avez correctement trié vos déchets, que deviennent-ils ? Sont-ils enfouis, retraités, valorisés ? ...



**25 000 tonnes**  
de déchets par an sont traités par le Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets de Bourges.

**250 kg par an**  
c'est la quantité moyenne de déchets collectés par habitant de l'Agglomération en porte-à-porte ou points d'apport volontaire.

## > VOS DÉCHETS MÉNAGERS DEVIENNENT... DU COMPOST

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la totalité des ordures ménagères des habitants de Bourges Plus sont traités par le Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets de Bourges (CTVD). Cela représente environ 25 000 tonnes de déchets qui sont traités chaque année, d'où l'importance de bien trier.

Une fois que vos déchets sont ramassés, ils viennent au CTVD pour y être traités et transformés en

compost. Le compostage, à l'usine de Bourges, s'effectue de manière accélérée. Il ne faut que 3 mois pour transformer les déchets ménagers en compost. L'usine de Bourges en produit environ 10 000 tonnes par an. Il est ensuite épandu sur des terres agricoles.



**Pour avoir un compost de bonne qualité, il est impératif de bien trier.**



Pour avoir un compost de bonne qualité, il est impératif de bien trier. Il faut faire attention de ne pas jeter le verre et les déchets toxiques (piles usagées, téléphones portables...) dans vos ordures ménagères. Pensez à utiliser les filières adaptées!

Désormais, il y a une forte valorisation des ordures ménagères via ce compostage. Il ne faut pas oublier qu'il y a à peine quelques mois les déchets de certaines communes étaient directement évacués en enfouissement sans aucune valorisation. La prise en charge par l'Agglomération des déchets ménagers a permis de mieux les valoriser.

## > LE PAPIER, LE VERRE, LES EMBALLAGES SONT RECYCLÉS

Le tri sélectif permet le recyclage optimal des déchets et leur valorisation.

Ainsi, les bouteilles et flacons en verre sont collectés de manière homogène sur tout le territoire de Bourges Plus en apport volontaire.



Près de 230 colonnes sont réparties sur l'Agglomération. Ces colonnes sont implantées prioritairement sur les points de fort passage (parkings, zones commerciales...) afin de faciliter le geste du tri.

Pour le papier et les emballages ménagers, ces derniers ne sont pas encore collectés de manière uniforme sur l'Agglomération. Pour cette raison, il faut être vigilant et respecter les consignes de tri mis en place dans les communes.

**250**  
c'est le nombre de colonnes d'apport volontaires "tri sélectif" sur le territoire de l'Agglomération.

**230**  
c'est le nombre de colonnes d'apport volontaires pour le verre sur le territoire de l'Agglomération.

**10 000 tonnes**  
de compost sont produits tous les ans par le CTVD.



Le papier, le verre ou les emballages ménagers sont tous recyclables et valorisables, c'est-à-dire qu'ils sont utilisés pour créer à nouveau d'autres produits (voir ci-dessous).

Mieux nous trions, mieux nous valorisons et plus nous respectons notre environnement.

### LES AMBASSADEURS DU TRI SONT À VOTRE SERVICE

5 ambassadeurs du tri travaillent au service environnement de Bourges Plus.

**Vous pouvez les contacter au n° vert (0 800 897 730)** pour toute question sur le tri des déchets, la collecte des ordures ménagères, les déchèteries, et en général toute question relative aux déchets.

Des interventions dans les classes sont organisées sur demande. De même des visites de site (usine de compostage, centre de tri, Déchèterie...) peuvent être proposées.

**3 000 tonnes** de verre sont collectées chaque année.

#### SERVICE ENVIRONNEMENT

**Esplanade de l'Aéroport**  
3, rue Pierre Latécoère  
(bâtiment de Bourges Plus Développement)

**Horaires :**  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

**N° Vert 0 800 897 730**

**EMBALLAGES MÉNAGERS, VERRES, PAPIERS : RECYCLABLES ET VALORISABLES**

Valorisation des emballages

Valorisation du verre

Valorisation du papier et des magazines

Pour toute question sur le tri des déchets, la collecte des ordures ménagères, les déchèteries, et en général toute question relative aux déchets : **n° vert 0 800 897 730**

### PENSEZ AUX DÉCHÈTERIES

**Les 6 déchèteries de Bourges Plus accueillent les principaux déchets :**

gravats, ferraille, cartons, déchets verts, bois, huile moteur usagée, piles, cartouches d'imprimantes usagées, tout venant.

Seul le tout venant ne fait pas l'objet d'une valorisation, il est enfoui. Il est donc important de trier au maximum ses déchets. Bourges Plus encourage ce tri en favorisant l'accueil de nouveaux déchets. Par exemple, le bois est désormais trié séparément dans les déchèteries de Trouy, la Chapelle et Saint-Just. D'autres types de déchets sont également accueillis sur quelques sites comme les déchets spéciaux (4 Vents, Danjons et Saint-Doulchard) ou l'amiante (4 Vents et Danjons).

**200 000** passages sont comptabilisés dans les déchèteries de l'Agglomération.

**70%** C'est le taux de valorisation des déchets dans les déchèteries.

## Les déchèteries de l'Agglomération

#### > Pour les particuliers

- 1 - Déchèterie des 4 Vents - Tél. 02 48 69 86 73
- 2 - Déchèterie des Danjons - Tél. 02 48 21 54 91
- 3 - La Chapelle Saint-Ursin - Tél. 02 48 50 37 72
- 4 - Saint-Just
- 5 - Trouy
- 6 - Saint-Doulchard - Tél. 02 48 24 59 12

#### > Pour les entreprises

- 1 - Déchèterie des 4 Vents - Tél. 02 48 69 86 73
- 3 - La Chapelle Saint-Ursin - Tél. 02 48 50 37 72

INFOS, HORAIRES, ADRESSES ET CONTACTS SUR [WWW.BOURGESPLUS.FR](http://WWW.BOURGESPLUS.FR)



## TRAVAUX

# Prospective : la moitié des travaux déjà réalisés

Sur la plus longue voirie d'intérêt communautaire, les travaux progressent de manière efficace.

Plus qu'un simple réaménagement, ces travaux doivent redonner une certaine attractivité à ce parc économique.

## Les futurs aménagements

Après six mois de travaux, la plus ancienne zone économique de l'Agglomération fait peau neuve. Déjà, les premiers changements se laissent entrevoir.

Le plus grand changement de cette opération est le rétrécissement de la chaussée pour réduire la vitesse

de circulation des automobilistes. Il s'agit de mieux sécuriser un endroit où près de 13 000 véhicules dont 1 500 poids lourds circulent chaque jour.

Concernant l'accès aux entreprises de cette zone, il faut tout d'abord rappeler que durant les travaux, les entreprises et commerçants sont ouverts et accessibles au public. Ensuite, une déviation est mise en place pour les poids lourds et les automobilistes afin de circuler à l'intérieur du parc d'activités.



51 hectares

70 entreprises

1 600 personnes



Au total, ce sont plus de 1 600 personnes qui travaillent chaque jour à la Prospective.



Les commerçants et entreprises restent accessibles au public pendant les travaux



## Programme des aménagements

- Pose de fourreaux pour la **fibres optique**
- Création d'une **piste cyclable** à double sens (sur le trottoir Nord)
- Matérialisation d'**arrêts de bus**
- Création de **poches de stationnement** pour les véhicules légers le long de l'Avenue
- Création d'un **nouveau parking** pour poids lourds (8 places) et véhicules légers (23 places)
- **Nouvelle signalétique** aux abords du parc d'activités
- Nouveaux **espaces verts**
- **Enfouissement** des réseaux électriques (chemin de Montboulin)
- **Réhabilitation** d'eaux pluviales (chemin de Montboulin)

## Nouvelle attractivité pour ce parc d'activités économiques

Au-delà des travaux d'aménagements, ce projet porté par la Communauté d'agglomération est avant tout une mise en valeur d'une des zones économiques dont elle a la charge.

En effet, ce **parc économique de 51 ha accueille plus de 70 entreprises**. Au total, ce sont plus de 1 600 personnes qui travaillent quotidiennement à la Prospective. Le maintien de l'attractivité de cette zone passe donc nécessairement par un réaménagement profond.

La Communauté d'agglomération souhaite ainsi développer autant

l'activité économique en milieu urbain, en cœur de ville, que dans ses parcs qui se trouvent en périphérie (Echangeur de l'auto-roue par exemple). L'idée est donc d'avoir un maillage complet et une diversité des parcs afin de satisfaire toutes les entreprises et tous les projets d'investissement.



Les nouveaux aménagements et équipements de la gare ont été inaugurés officiellement le 24 septembre.

## AMÉNAGEMENT

# Pôle Gare : un équipement communautaire



Ce "pôle" propose désormais aux utilisateurs de la gare de nouveaux équipements qui facilitent la vie quotidienne des habitants et des usagers des transports.

## Des nouveaux équipements communautaires

Lors de cette inauguration, le Président de Bourges Plus, Alain Tanton, a rappelé la dimension communautaire de ces équipements. En effet, ces derniers vont bénéficier à l'ensemble des usagers de l'Agglomération qui se déplacent par le train.

Que vous soyez de Bourges, Saint-Doulchard, Trouy ou d'une des onze autres communes de Bourges Plus, il vous sera désormais possible de prendre votre billet de train sans être obligé de passer par la gare centrale se trouvant de l'autre

côté des voies ferrées. En effet, le **nouveau bâtiment d'accueil** est maintenant équipé de bornes automatiques de retrait de billets.

Autre amélioration, la passerelle gare dispose désormais **d'ascenseurs** qui permettent, aux horaires d'ouverture de la gare, d'accéder directement aux quais.

Ces deux équipements sont gérés par la SNCF et par RFF.

## Un meilleur confort pour les usagers

Les usagers de ces passerelles doivent se sentir en sécurité. L'accent a donc été mis sur l'éclairage. Les passerelles et escaliers sont conçus de manière à permettre de visualiser le chemin à parcourir.

De plus, les personnes à mobilité réduite peuvent utiliser les passerelles grâce aux quatre

Quatre ascenseurs à disposition pour les personnes à mobilité réduite

ascenseurs. Enfin, les matériaux utilisés ne sont pas glissants et limitent la perception du vide pour les utilisateurs. La dimension environnementale n'a pas été oubliée. La conception, tout comme les techniques de réalisation, mettent en application les thèmes retenus dans "l'Annexe environnementale à la Convention du PRU de Bourges" et notamment :

- La gestion différenciée de l'éclairage public
- L'encouragement à la mise en œuvre de matériaux issus de recyclage (utilisation de béton broyé issu de la déconstruction de bâtis antérieurs pour la voirie).



L'inauguration des installations le 24 septembre dernier

BOURGES PLUS,  
DE MULTIPLES COMPÉTENCES,  
UN SEUL OBJECTIF :  
VOTRE SATISFACTION

Rendez-vous sur  
[www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

## ASSAINISSEMENT

### Service de l'assainissement

Tél. : 02 48 48 58 51  
Fax : 02 48 48 58 61

DÉPANNAGES - URGENCES :  
**N° Azur 0 810 165 399**

[service.assain@agglom-bourgesplus.fr](mailto:service.assain@agglom-bourgesplus.fr)

## EAU

### Service de l'eau

Tél. : 02 48 48 58 43  
Fax : 02 48 48 58 62

DÉPANNAGES - URGENCES :  
**N° Azur 0 810 165 399**

[service.eau@agglom-bourgesplus.fr](mailto:service.eau@agglom-bourgesplus.fr)

## ENVIRONNEMENT ET TRI SÉLECTIF

Esplanade de l'Aéroport  
3 rue Pierre Latécoère  
18000 Bourges

**N° Vert 0 800 897 730**

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Bourges Plus Développement

Esplanade de l'Aéroport  
3 rue Pierre Latécoère  
18000 Bourges

Tél. : 02 48 67 51 20  
Fax : 02 48 67 51 21

[s.sitbon@bourgesplus-developpement.fr](mailto:s.sitbon@bourgesplus-developpement.fr)

## TRANSPORT

### AggloBus

Espace Nation  
1 place de la Nation  
18000 Bourges

Tél. : 02 48 27 99 99

Lundi au vendredi :  
8 h à 12 h 15 - 13 h 30 à 18 h 30  
Samedi :  
9 h à 12 h 15 - 14 h à 18 h 30

[www.agglobus.com](http://www.agglobus.com)

## HABITAT

### Bourges Plus

23-31 boulevard Foch  
BP 500 - 18023 Bourges Cedex

Tél. : 02 48 48 58 58  
Fax : 02 48 48 58 60

[info@agglom-bourgesplus.fr](mailto:info@agglom-bourgesplus.fr)

↳ **Créateurs, porteurs de projets, entreprises innovantes,**  
chercheurs et laboratoires de recherche,  
étudiants et enseignants, innovons, créons et  
développons ensemble **vos projets.**



↳ **ACTUELLEMENT SUR LE SITE...**

- Un pôle universitaire, avec formations supérieures d'ingénieurs et spécialités autour du Risque,
- 4 pôles technologiques,
- Des laboratoires de recherche,
- Une pépinière d'entreprises.

↳ **EN COURS DE CRÉATION...**

- Un centre d'affaires de 1 650 m<sup>2</sup>
- Un restaurant universitaire,
- Une résidence universitaire,
- Un aménagement de site en éco-quartier, pour préserver l'environnement de travail de tous et la qualité de vie.

**Une équipe pour faciliter vos  
projets, vous ouvrir des réseaux,  
vous conseiller, appuyer votre  
implantation, accélérer  
votre développement.**



Projet cofinancé par l'Union européenne,  
L'Europe s'engage en région Centre  
avec le Fonds européen de développement régional.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région  
  
Centre

**CONTACT :**

Tél. : 02 48 67 51 24

Email : p.gautier-picard@agglo-bourgesplus.fr

Retrouvez-nous sur [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)